

COMMENT RENDRE VOTRE OFFRE DE FORMATION CERTIFIANTE ?



06 mai 2021

Bienvenue,
la présentation débute dans
quelques instants.



C2RP, CARIF-OREF HAUTS-DE-FRANCE



Financé et présidé alternativement par l'État et la Région



Administré avec les partenaires sociaux



Membre du CREFOP et du réseau des Carif-Oref

4 GRANDES MISSIONS



OBSERVER

Assurer une observation sur la relation Emploi-Formation
Apporter un appui technique aux instances régionales



ACCOMPAGNER

Mettre son expertise et ses ressources au service des acteurs de l'orientation, de la formation et de l'emploi



INFORMER

Répondre aux besoins d'information et de sensibilisation sur la formation, les certifications, les métiers, les dispositifs...



COLLECTER

Collecter l'offre de formation professionnelle toute voie de formation, y compris par apprentissage

Consolider les systèmes d'information

01

Qu'est-ce qu'une certification professionnelle ?

Les enregistrements, RNCP ou RS ?

04

02

Pourquoi créer une certification professionnelle ?

Des ressources pour vous aider

05

03

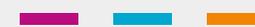
Comment créer, s'associer ou devenir partenaires d'une certification professionnelle ?

Questions - Réponses

06



Vous souhaitez poser une question ?



Utilisez l'onglet « Questions »

Contact :

professionnalisation@c2rp.fr



LA CERTIFICATION
PROFESSIONNELLE DANS LA
FORMATION
PROFESSIONNELLE



DES LOIS CONSTITUTIVES



→ **Loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002**

Création de la notion de certifications professionnelles et de la CNCP pour organiser la VAE

→ **Loi sur la formation professionnelle, l'emploi et la démocratie sociale du 5 mars 2014**

Création des certifications et habilitations et de l'Inventaire

→ **Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018**

Réforme du système des certifications professionnelles



QU'EST-CE QU'UNE CERTIFICATION PROFESSIONNELLE ?



DÉFINITION DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES

La certification professionnelle est définie par la loi du 5 septembre 2018

C'est une reconnaissance de compétences

- › Maîtrise de compétences professionnelles
- › Autorité légitime
- › Vérification de la maîtrise
- › Remise d'une attestation



LES DIFFÉRENTES FORMES DE CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES

Diplômes et titres



Diplôme d'État



Diplôme des ministères



Diplôme des organismes de formation

CQP – CQPI



Certificat de qualification professionnel



Certificat de qualification professionnel interbranches

Certifications et habilitations



FIMO, TOEIC, CléA...

ORGANISMES CERTIFICATEURS ET VOIES D'ACCÈS

LES ORGANISMES CERTIFICATEURS



Ministères



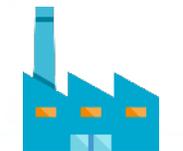
Branches
professionnelles



Organismes de
formation



Écoles et
universités



Entreprises

LES 4 VOIES D'ACCÈS

Formation initiale

Formation continue

Alternance

VAE

RECONNAISSANCE NATIONALE D'UNE CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/rncp/>



The screenshot shows the login interface for France Compétences. At the top left is the logo, which consists of a cluster of blue hexagons of varying sizes, followed by the text "FRANCE compétences" in a bold, sans-serif font. Below the logo, the heading "Connexion à votre compte de demande d'enregistrement au RNCP ou au répertoire spécifique" is centered. The login form contains two input fields: "Adresse mail*" and "Mot de passe*", each with a corresponding link ("Créer un compte" and "Mot de passe oublié"). A "SE CONNECTER" button is positioned below the password field. At the bottom of the page, a note states: "Il est recommandé d'utiliser les navigateurs internet Mozilla Firefox ou Chrome."

VALIDATION





POURQUOI CRÉER UNE CERTIFICATION PROFESSIONNELLE ?



A QUOI SERT UNE CERTIFICATION PROFESSIONNELLE?



**VALEUR JURIDIQUE ET
ADMINISTRATIVE**



Individus



Entreprises

QUALIFICATION

COMPÉTENCES

EMPLOYABILITÉ

QUEL EST L'INTÉRÊT DE CRÉER UNE CERTIFICATION ?

Accès aux financements



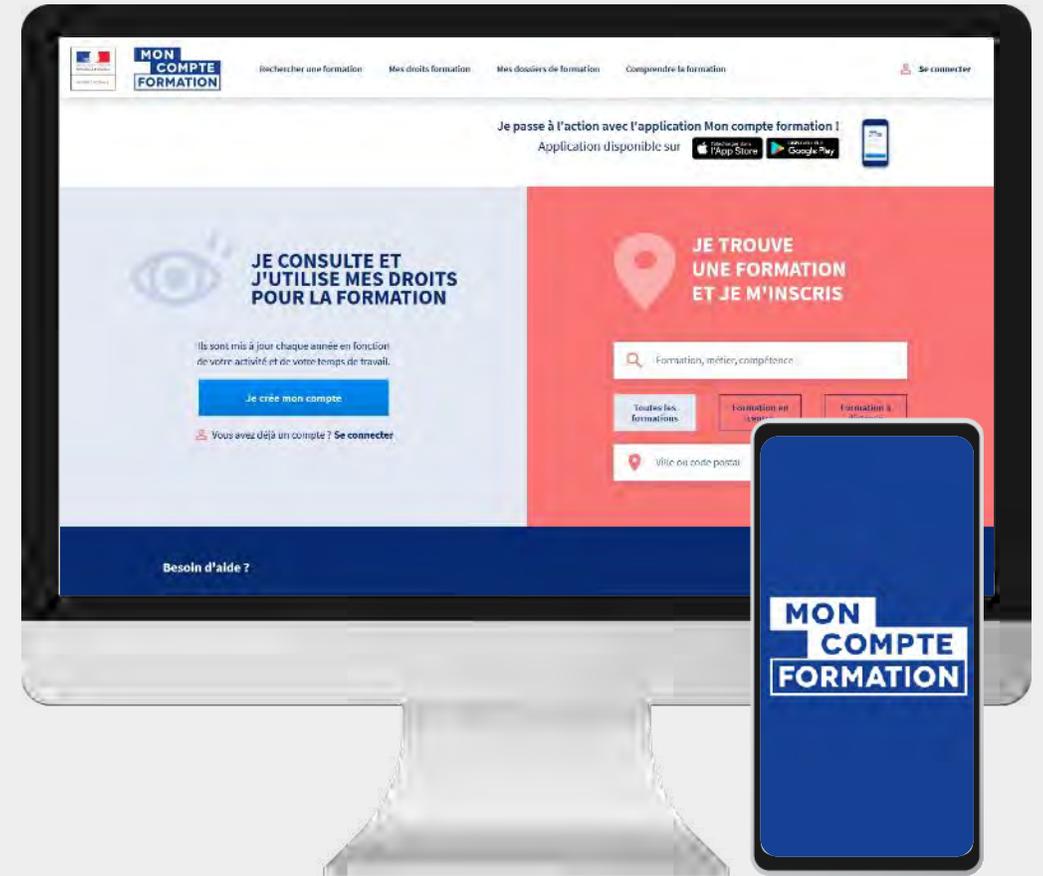
CPF

Alternance

ProA

Visibilité et accessibilité de l'offre

www.moncompteformation.gouv.fr



LES POSSIBILITÉS DE DÉLIVRER UNE CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

- › **Créer** une certification → devenir organisme certificateur
- › **S'associer** pour créer une certification → devenir co-certificateur
- › **Dispenser** une certification → devenir partenaire

Devenir partenaire ou co-certificateur ?

Un partenaire participe à la réalisation de la formation et/ou des épreuves d'évaluation, mais **ne délivre pas la certification.**

Un co-certificateur participe à la réalisation de la formation et/ou des épreuves d'évaluation et **peut délivrer la certification** (en son nom ou au sein du groupement).

L'INTÉRÊT DE TRAVAILLER AVEC DES PARTENAIRES



- › **Développer un réseau**

- ➔ déployer son offre

- › **Développer une offre**

- ➔ dupliquer et partager des ressources



- › **Management de la Qualité**

- ➔ homogénéité des pratiques

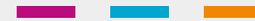
- › **Information obligatoire**

- ➔ transparente et lisible



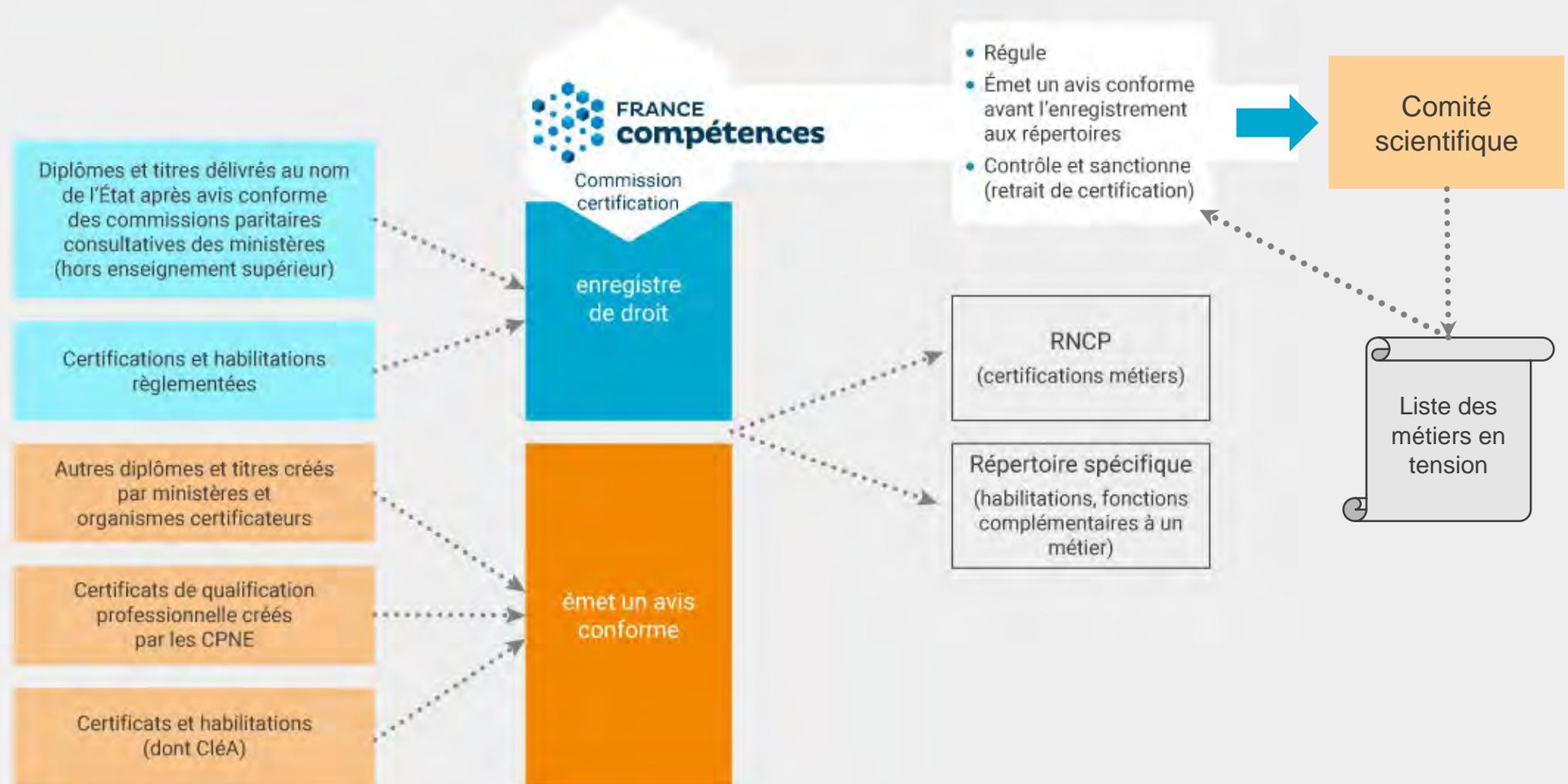


LE PROCESS DE CRÉATION D'UNE CERTIFICATION



L'ENREGISTREMENT DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES

Nouveau processus d'enregistrement des certifications professionnelles



L'ENREGISTREMENT DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES



dématérialisation
des demandes

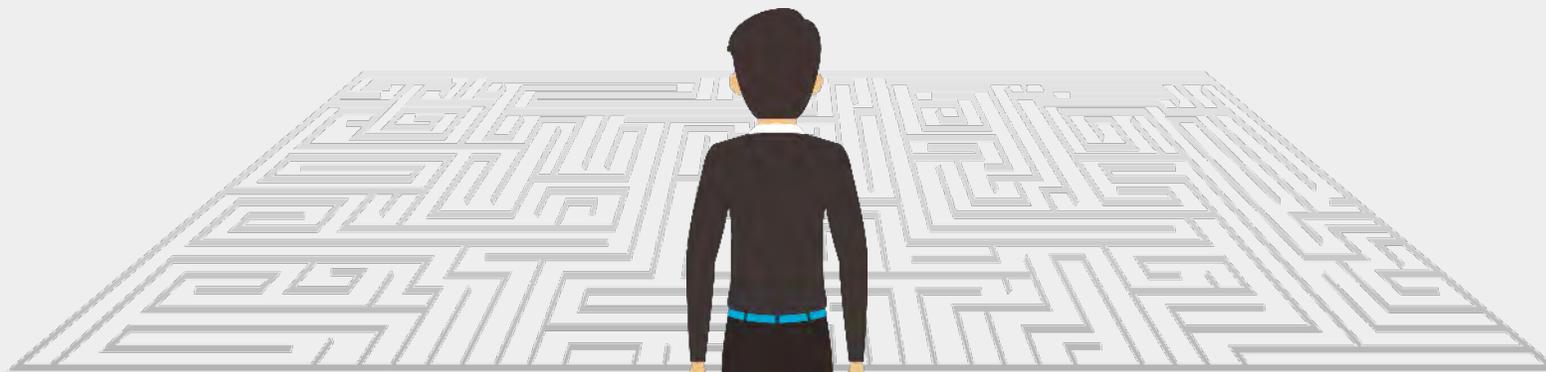


notes de doctrine



phase de
recevabilité

www.francecompetences.fr/certification-professionnelle



RNCP ou RS ?



Répertoire
National des
Certifications
Professionnelles

8000



Répertoire
Spécifique

2100

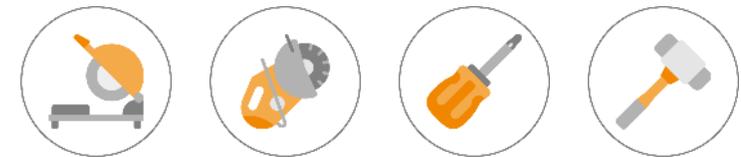


Périmètre entier d'un métier



5 ans

Compétence unique
ou groupe de compétences





L'ENREGISTREMENT AU RNCP



3 CATÉGORIES DE CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES AU RNCP

Diplômes et titres

Diplômes et titres professionnels délivrés au nom de l'État

Enregistrés de droit après avis des commissions professionnelles consultatives ministérielles

Titres professionnels

Titres à finalité professionnelle

Délivrés par des organismes en leur nom propre

CQP

Certificats de qualification professionnelle (CQP)

Délivrés par les branches professionnelles

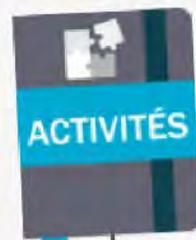
L'ENREGISTREMENT AU RNCP

LE DOSSIER DE DEMANDE AU RNCP

La classification

- 1 Savoirs de base
- 2 4ème ou 3ème
- 3 CAP, BEP
- 4 Bac
- 5 Bac+2, BTS, DUT
- 6 Licence
- 7 Master
- 8 Doctorat

Les 3 référentiels



situations de travail et activités exercées

➤ Blocs de compétences



compétences et connaissances nécessaires



critères et modalités d'évaluation des acquis

LES RÉFÉRENTIELS DU RNCP



Situations de travail et activités exercées
> **Blocs de compétences**



Compétences et connaissances nécessaires



Critères et modalités d'évaluation des acquis

Exemple de présentation des référentiels

Référentiel d'activités	Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
Bloc 1 –			
A	-	-	-
-	-	-	-
B	-	-	-
-	-	-	-
Bloc 2 –			
A	-	-	-
-	-	-	-
B	-	-	-
...	-	-	-

CRITÈRES ET ÉLÉMENTS DE PREUVE DU RNCP

1

Adéquation des emplois par rapport au métier visé

Analyse de l'insertion d'au moins 2 promotions de titulaires du projet de certification

2

Impact par rapport à l'accès ou au retour à l'emploi

Analyse de l'impact d'au moins 2 promotions de titulaires du projet de certification comparé à celui de certifications similaires

3

Qualité référentiels, activités, compétences, évaluation

Cohérence des référentiels, expression en terme de compétences

4

Procédures de contrôle de l'ensemble des modalités d'organisation des épreuves d'évaluation

Présentation des éléments de la procédure garantissant la certification

5

Prise en compte des contraintes légales et réglementaires liées à l'exercice du métier

Analyse du contexte et de ses exigences éventuelles

6

Accès à la certification par VAE

Présentation de la procédure

7

Cohérence des blocs de compétences par rapport à la certification et à l'évaluation

Présentation du découpage et des modalités de validation des blocs et à l'évaluation

8

Cohérence des correspondances totale ou partielle avec autres certifications (le cas échéant)

Courrier Convention

9

Association CPNE dans élaboration de la certification (le cas échéant)

Courrier Échanges



L'ENREGISTREMENT AU RS



3 CATÉGORIES DE CERTIFICATIONS ET HABILITATIONS PROFESSIONNELLES AU RS

OBLIGATOIRE

Requis légalement pour
l'exercice d'un métier

Habilitation électrique
Hygiène et salubrité
...

COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Norme de marché ou
domaine spécifique

Excel
TOEIC
...

COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES

Techniques ou
méthodes appliquées à
un métier

CléA
Gestion de projet
...

L'ENREGISTREMENT AU RS

LA DEMANDE AU RÉPERTOIRE SPÉCIFIQUE

Les 2 référentiels



compétences et connaissances nécessaires



critères et modalités d'évaluation des acquis

Les 6 critères



adéquation avec les besoins du marché du travail

qualité des référentiels

contrôle des modalités d'organisation des épreuves d'évaluation

contraintes légales et réglementaires du métier

correspondance avec d'autres certifications professionnelles ou blocs de compétences

association des CPNE pour les référentiels

LES RÉFÉRENTIELS DU RS



Compétences et connaissances nécessaires



Critères et modalités d'évaluation des acquis

Exemple de présentation des référentiels

Activités liées aux compétences	Compétences évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-

CRITÈRES ET ÉLÉMENTS DE PREUVE DU RS

1

Adéquation des connaissances et compétences visées par rapport aux besoins du marché

Note d'opportunité relative à la valeur d'usage de la certification

2

Qualité des référentiels de compétences et d'évaluation

Cohérence des référentiels, expression en termes de compétences

3

Procédures de contrôle de l'évaluation

Présentation des éléments de la procédure garantissant la certification

4

Respect des contraintes légales et réglementaires des activités visées

Analyse du contexte et de ses exigences éventuelles

5

Cohérence avec les blocs de compétences des certifications (le cas échéant)

Présentation du découpage et des modalités de validation des blocs

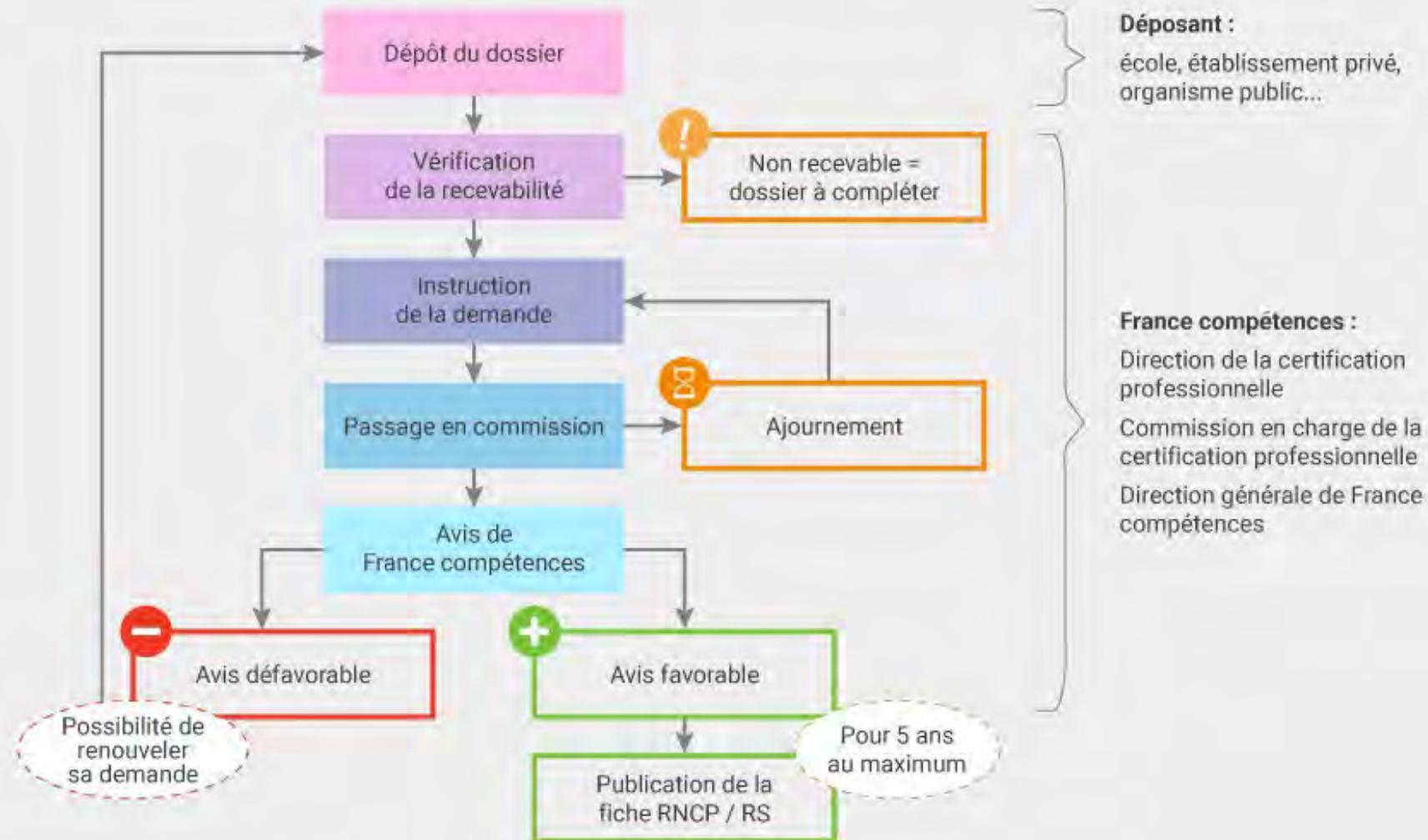
6

Liens avec la CPNE par rapport aux référentiels (le cas échéant)

Courrier Échanges

PROCESS DE LA DEMANDE RNCP OU RS

Le nouveau process de la procédure de demande d'enregistrement au RNCP ou RS



PROPOSITION DE PROCESS DE CRÉATION





DERNIÈRES NOUVEAUTÉS



DERNIÈRES ACTUALITÉS DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES



- Report d'1 an de l'échéance d'enregistrement des certifications ou habilitations du RS recensées au 31 décembre 2018, soit jusqu'au 1^{er} janvier 2022
- Jusqu'au 31 décembre 2021 : modification/ simplifications transitoires de la composition du jury de validation des acquis de l'expérience
- Création d'un [moteur de recherche](#) pour les deux répertoires
- A compter du 1^{er} septembre 2021 : modifications du cadre réglementaire des certifications professionnelles, qui entreront en vigueur : décret n° 2021-389 du 2 avril 2021

DÉCRET N° 2021-389 DU 2 AVRIL 2021



Modifications

- Composition des Commissions : CCP, CPC,CS
- Nouveaux critères et des missions de la CCP
- Délais de réponse contradictoire
- Obligation d'information



CERTIFICATIONS : LES TEXTES INCONTOURNABLES



LES INCONTOURNABLES RÉGLEMENTAIRES

Outre la [Loi du 5 septembre 2018](#) qui refonde le système des certifications professionnels, les textes fondateurs portent sur :

- L'organisation et fonctionnement de France compétences : [décret n° 2018-1331 du 28 décembre 2018](#)
- La Commission de la certification professionnelle : [décret n° 2018-1172 du 18 décembre 2018](#)
- Les commissions professionnelles consultatives : [décret n° 2018-1230 du 24 décembre 2018](#)
- Mise en place de 11 commissions professionnelles consultatives (CPC) pour les diplômes et titres à finalité professionnelle délivrés au nom de l'État : [décret n° 2019-958 du 13 septembre 2019](#)
- Cadre national des certifications professionnelles : [décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019](#)

Et plus précisément pour les certifications :

- Les conditions d'enregistrement des certifications professionnelles et des certifications et habilitations dans les répertoires nationaux : [décret n° 2018-1172 du 18 décembre 2018](#)
- La liste des informations nécessaires à l'enregistrement d'une certification professionnelle à l'un des deux répertoires : [arrêté du 4 janvier 2019](#)
- Les formations éligibles au CPF : [décret n° 2018-1338 du 28 décembre 2018](#)

Notes

[Note relative aux principaux effets juridiques d'un enregistrement aux répertoires nationaux](#) - février 2021

[Note relative à la qualité d'organisme certificateur](#) - février 2020

[Note relative aux blocs de compétences](#) - septembre 2019

[Note relative à l'évaluation de l'impact économique et social d'un projet de certification professionnelle](#) - juillet 2019

[Note sur les référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation](#) - juin 2019

[Note relative à la rédaction des parchemins](#) - juin 2019

Notices d'aide

[Notice d'information de demande d'enregistrement aux répertoires nationaux](#) - Octobre 2020

[Notice d'aide au dépôt d'une demande d'enregistrement au Répertoire spécifique des certifications et habilitations \(RS\)](#) - Version Août 2020

[Notice d'aide à la modification des fiches enregistrées de droit au Répertoire national des certifications professionnelles \(RNCP\)](#) - Version Août 2020

[Notice d'aide au dépôt d'une demande d'enregistrement sur demande au Répertoire national des certifications professionnelles \(RNCP\)](#) - Version Août 2020

[Notice d'aide au dépôt d'un enregistrement de droit au Répertoire national des certifications professionnelles \(RNCP\)](#) - Version Août 2020

Guides méthodologiques

[Guide de présentation des métiers en particulière évolution pour 2021](#) - 9 mars 2021

[Aide à l'élaboration d'un projet d'enregistrement au Répertoire spécifique \(Procédure dite "sur demande"\)](#) - Octobre 2020

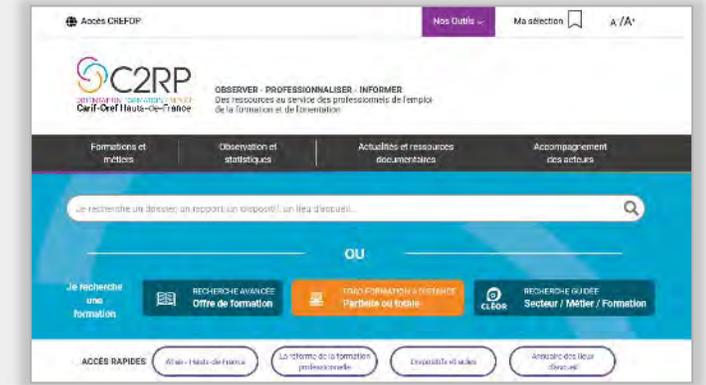
LES INCONTOURNABLES DU C2RP



Le [C2dossier](#) consacré aux certifications



Une [vidéo](#) de présentation des certifications



Les actualités sur les certifications

Veille réglementaire, sectorielle et pédagogique via le [site](#) du C2RP, sa revue de presse et en s'abonnant au [c2actu](#)



QUESTIONS - RÉPONSES



Vous pouvez utiliser l'onglet
« **Questions** »

RESTEZ EN CONTACT AVEC LE C2RP



Nos flux RSS

Actualités, publications, événements et revue de presse



Notre chaîne YouTube



C2@ctu

Toute l'actualité de l'orientation, de la formation et de l'emploi



InfoHebdo

Une sélection d'articles de presse quotidienne régionale et nationale



Support Offre de formation

03 20 90 73 04 – offreformation@c2rp.fr

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION



www.c2rp.fr



03 20 90 73 00



professionnalisation@c2rp.fr

Le C2RP, Carif-Oref Hauts-de-France, remplit une mission d'intérêt public en faveur du déploiement des politiques publiques d'orientation, de formation et d'emploi.

Lieu de partenariat, de production et de diffusion d'information, le C2RP contribue à l'aide à la décision des institutions et des Partenaires Sociaux et appuie les professionnels en charge de favoriser la continuité des parcours tout au long de la vie.

